Date : 17/05/2021

INFORMATION DU CONSOMMATEUR

RAPPEL DE PRODUIT

Suite à un arrêté préfectoral interdisant temporairement la pêche, le ramassage, le transport, la purification, l'expédition, le stockage, la distribution et la commercialisation des coquillages en provenance de la baie de Lannion, la Société Furic Marée procède au rappel du produit suivant :

Coques Moyennes
Vendu au rayon poissonnerie traditionnelle du 13/05/21 au 17/05/21

Motif : risque de présence de toxine ASP dans la chair des coquillages.

La toxine ASP (Amnesic Shellfish Poisoning) peut provoquer diarrhée, vomissements (en 2 à 24 heures après la consommation) et des symptômes neurologiques (céphalées, confusion, désorientation voire amnésie).
Elle n'est pas détruite par la cuisson.

Il est donc demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente pour destruction.

Les personnes qui auraient consommé le produit mentionné ci-dessus et qui présenteraient des symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

La société Furic Marée se tient la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions du lundi au vendredi de 7h30 à 17h au numéro de téléphone suivant : 06.30.49.52.20

A afficher jusqu'au 31/05/21inclu.